

*Accords fiscaux—Loi*

dans des domaines d'où on peut le plus rapidement possible retirer profit? Et c'est là toute la différence. C'est-à-dire qu'avec moins d'argent, et la preuve en est faite, avec moins d'argent, dis-je, on va pouvoir et on peut... la preuve est faite qu'on a créé plus d'emplois en moins de temps et avec moins d'argent. C'est la façon intelligente de dépenser notre argent. C'est la façon qu'on doit gérer l'argent du peuple. Et c'est cela qui est important, alors que l'opposition semble vouloir dire que le fait qu'on dépense un peu moins, ou qu'on accélère un peu moins le montant des dépenses, que les résultats vont être moindres. C'est absolument faux! La preuve en est faite. Dans quelques mois probablement qu'il y aura un million de plus de travailleurs au Canada qui travailleront. Un million c'est beaucoup, quand on pense que la population du Canada est de 26 millions.

Alors, monsieur le Président, c'est tout cela que je voulais expliquer aujourd'hui parce que ce débat est devenu un débat politique, et pourtant, ce n'est pas le cas.

Monsieur le Président, tout ce que le gouvernement fédéral a fait relativement au financement des programmes établis l'a été en consultation avec les provinces. Ce que tantôt l'opposition essayait de nous faire croire... j'ai fait des recherches et je peux vous dire que nous avons consulté les provinces, nous avons consulté «énormément» les provinces.

En novembre 1984, par exemple, nous venions d'être élus, nous avons consulté, il y a eu une réunion, une rencontre des ministres des Finances. Il y est question de la limite de la croissance des programmes que le projet de loi C-96 traite et les ministres des Finances sont tout à fait informés que le gouvernement fédéral, dans le but de restreindre le déficit, va présenter un projet de loi qui se retrouve devant nous aujourd'hui. Ce que je veux dire c'est qu'il y a eu deux, trois ou quatre rencontres, quatre rencontres en tout avec les ministres des Finances, avec les premiers ministres aussi pour évaluer de quelle façon on devait faire la distribution. Cela a été fait. Alors qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas eu de consultations, au contraire, il y en a eu beaucoup.

Et c'est pour ces raisons que je prends la parole aujourd'hui, monsieur le Président, pour appuyer le projet de loi C-96, et je suis convaincu que toutes les provinces vont accepter haut la main, si elles sont bien informées de ce qui s'est passé dans ce projet de loi.

**M. le vice-président:** Questions ou commentaires. L'honorable députée de Mount Royal (M<sup>me</sup> Finestone) a la parole.

● (1530)

[Traduction]

**Mme Finestone:** Monsieur le Président, je remarque que le député a prononcé son discours uniquement pour qu'il soit imprimé et distribué. Cependant, cela ne rend pas son contenu parfait pour autant. J'aurais deux questions à poser au député. Premièrement, est-il ou non d'accord avec ce qu'a déclaré le ministre des Finances du Québec hier soir dans son exposé budgétaire:

Le projet de loi C-96, dont le Parlement est maintenant saisi, privera également la province des fonds destinés à l'enseignement postsecondaire et aux services de santé, ... A un moment où notre population vieillit et où les coûts augmentent, Ottawa réduit sa participation au financement des services essentiels.

Le député est-il ou non d'accord avec le ministre des Finances du Québec?

[Français]

**M. Leblanc:** Je ne suis définitivement pas d'accord parce que je pense qu'il n'a pas compris, c'est cela le problème. Il n'a pas compris que les efforts que nous faisons sont énormes pour promouvoir l'éducation, il n'a pas compris parce qu'on n'a pas diminué, on augmente, on continue à augmenter cela, et le pourcentage d'augmentation sera de 5 p. 100 par année au cours des cinq prochaines années. Alors, il n'est pas ici devant moi pour se défendre, je ne m'avancerai pas trop parce qu'on parle de quelqu'un qui est absent de la Chambre, mais je peux vous dire que je ne suis pas d'accord, et surtout j'ai des doutes, j'ai l'impression qu'il y a une connivence entre vous et lui.

**Une voix:** C'est vrai cela, oui, oui.

**M. Leblanc:** Comme j'ai eu l'occasion de vous connaître, je sais que vous travailliez pour ce parti dans le passé, alors je suis un peu mal placé actuellement pour...

**M. Prud'homme:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) fait un rappel au Règlement.

**M. Prud'homme:** Monsieur le Président, je pense que les propos de l'honorable député, il va le constater s'il les relit, vont tout à fait à l'encontre du Règlement. C'est comme si on disait que nous l'accusons d'avoir été de collusion avec le Parti québécois lors de la dernière campagne électorale. Je pense que cela ne convient pas dans la qualité du débat actuellement en cours.

**M. le vice-président:** Ce n'est peut-être pas pertinent au débat.

[Traduction]

La députée de New Westminster—Coquitlam (M<sup>me</sup> Jewett).

**Mme Finestone:** N'ai-je pas le droit à une question supplémentaire, monsieur le Président?

**Une voix:** Non, cela suffit.

**Une voix:** Cela suffit, Sheila.

**Mme Finestone:** Il s'est déjà compromis. Très bien.

**Mme Jewett:** Monsieur le Président, je ne veux pas être mêlée à cette politiciannerie, pour le moment en tout cas.

**M. Jourdenais:** Avez-vous quelque chose à dire?

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Jewett:** Sur la politiciannerie? Les néo-démocrates sont bien au-dessus de tout cela. Comment le député de Longueuil (M. Leblanc) peut-il affirmer qu'il n'y aura pas de réduction? Nous savons tous qu'une hausse de 5 p. 100 est prévue. Cependant, nous savons également que n'eût été le projet à l'étude, les hausses auraient été beaucoup plus substantielles. En somme, le projet de loi réduit des augmentations. Je vais vous en donner un exemple.

De toute façon, la présidence ne fait plus attention.

**M. Jourdenais:** Je répète qu'elle sait bien que vous n'avez rien à dire.